# ROUBAIX

### MANDAT D'ARRÊT

En vertu d'un mandat d'arrêt de M. Honeix, juge d'instruction, les agents de sûreté Doulerlegne et Rancelot ont arrêté, mercredi matin, rue Sainte-Elisabeth, le nommé Botsont Henri, dit « Lefebvre », 29 ans, chauffeur, demeurant à Croix, rue Holden, inculpé d'abus de confiance. Cet individu qu'ils ont conduit à Lille aujourd'hui est également recherché par le Parquet de Béthune, pour vol d'effets d'habillement commis au préjudice de plusieurs habitants de Harnes (Pas-de-Calais).

### CAMBRIOLAGE

Mardi, un peu avant six heures du soir, des malfaiteurs inconnus sont entrés par effraction dans la demeure de M. Beaucarne Emile, âgé de 33 ans, employé de commerce, rue Delespaul, 31. Ils ont enlevé des bijoux, des effets, des coqueaux et des fourchettes. En prenant la fuite, ils ont abandonné plusieurs couvertures dans le jardin de l'école de la rue d'Orra.

Une enquête est ouverte par M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement.

### EXTRAIT DE JUGEMENT

En vertu d'un jugement du Tribunal correctionnel de Lille, en date du 12 décembre 1907, qui l'a condamné à six semaines de prison pour coups et blessures volontaires, les agents Carrette, Catry, Mercier et Herkenrath ont arrêté, mardi soir, le nommé Dejode J.-B., âgé de 35 ans, domestique, demeurant rue de la Redoute, 7.

SAVON DU CONGO B ancheur du teint Victor VAISSIER

### RACING-CLUB DE ROUBAIX

Le Comité et les commissions se sont réunis en assemblée mensuelle le vendredi 10 courant, salle du Racing, Hôtel Ferraille. Avant l'ouverture de la séance M. L. Pollet, au nom des commissions, présente au nouveau comité ses meilleures souhaits pour 1908. Le président remercie et présente aux commissions les nouveaux secrétaire et trésorier. On procède ensuite à l'élection de quatre membres actifs et d'un membre scolaire ; lecture est donnée des noms de plusieurs nouveaux membres honoraires.

L'assemblée s'occupe des questions du challenge du Jamus, et de la réclamation de l'O. L. contre le terrain du R. C. R.

M. A. Wheles est chargé de diriger la commission de course à pied jusqu'au remboursement de celle-ci (élection devant avoir lieu fin mars).

Les trésoriers des différentes sections devront se rendre à la prochaine réunion du comité pour la discussion des budgets.

### A LA ROUBAISIENNE

Le banquet annuel de cette société aura lieu le dimanche 26 courant à 2 h. ½ du soir, au local, rue Chanzy, 5.

### SECTION DE MOUVEMENTS D'ENSEMBLE DE LA L. V. N.

La section de mouvements d'ensemble de la Ligue Vélocipédique du Nord, réunie en assemblée générale, en son local, 2, boulevard Gambetta à Roubaix, a composé son comité comme suit : Président, M. G. Desquiens ; vice-présidents, MM. Savels et Willart ; Commissaires, assesseurs, MM. Dewaux et Lalouette. Les répétitions reprendront incessamment. Ceux qui désireraient faire partie de la société sont priés de se faire inscrire au café Wagnon, — Jeudi prochain, réunion de la commission à 7 h. ½. — Samedi, réunion générale à 8 h. ½.

### TOURNÉE CH. BARET

La Tournée Ch. Baret viendra dans quelques jours nous donner une représentation de gala avec le concours du célèbre artiste Henry Krauss. Cet artiste a fait ses premiers débuts à l'Odéon (direction Porel), puis est engagé à l'Alhambra de Bruxelles après avoir créé, à Paris : « Scaramouche » (au Nouveau-Théâtre) et « L'Hôte » (aux Bouffes-Parisiens).

Son succès en Belgique, dans « Kean Pailliasse, Le Bossu » lui vaut d'être comparé à Frédérick Lemaître. Il rentre en France pour créer, à l'Ambigu, « Roger le Honte, L'Autre France » et « La Marchande de Fleurs » ; à l'Odéon, « Artéquis-Roi » ; aux Bouffes-Parisiens, « L'Enbarquement pour Cythère ».

Ses dernières créations sont celles de la saison dernière, au théâtre Sarah-Bernhardt : Philippe II dans « La Vierge d'Avila » (Catulle Mendès) et Vulcano dans « Les Bouffons (Zamacois). Mais le triomphe de sa carrière est sans conteste, cet Angelot Pignon de « Rabelais », Pentapise comédie de M. le comte Albert du Bois qu'il vient nous jouer prochainement.

### THEATRE DU FONTENOY

« Le Royal Cinéma » donnera aujourd'hui jeudi en matinée, à 3 heures, et en soirée à 8 heures, les deux dernières représentations de ce magnifique programme qui obtient depuis six jours un si grand et si légitime succès. Samedi 18, nouvelle programme.

Dimanche 19, représentation théâtrale extraordinaire avec le concours de Mlle Jane Brémont, du Grand-Théâtre de Lille : « Les Pirates de la Savane », drame en 6 actes, et l'immense succès « La Dame de chez Maxim » vaudeville en 3 actes. La Direction a l'honneur d'informer le public qu'en raison de l'importance de la représentation, on commencera à 5 heures ½ précises. — Bureaux à 5 heures.

## Etat-Civil

Naissances. — Rémi Lason, chemin Vert — Noël De Plasse, rue des Vosges, 39 — Pierre Bossut, rue Philippe-le-Bon, 21 — Alfred Tonneau, rue d'Alsace, 146.

Mariage. — Entre : Georges Decottignie, employé de commerce, place de la Nation et Alphonsine Deseyn, couturière, rue de la Perche, imp. du Sud, 23.

Décès. — Ambroise Lallemand, 68 ans, marchand de charbon en ambulance, place Chapelet, 8 — Angélique Lorthiois, 79 ans, sans prof., Hospice Barbieux — Marie Welcomme, 2 mois, rue Isabeau, 17 — Céline Belpaume, 53 ans, ménagère, rue Molière, 6. Polyte, 8 — Clément Durant, 71 ans, publiciste, rue des Champs, 7 — Charles Poutier, 49 ans, journalier, rue de Blanchemaillé — Virginie Lecuyer, 71 ans, propriétaire, rue de Jemmapes, 19.

# TOURCOING

### LE DRAME DE LA RUE DE BAPAUME

#### Le transfert du meurtrier

Gustave Breyne, l'auteur de la double tentative de meurtre commise sur les personnes de sa maîtresse Mlle Céline Bertrand, 22 ans, et la mère de cette dernière, Mme Mirabelle, née Delbecq, a été transféré à Lille hier par le train de 9 heures ½ du matin.

C'est MM. Bocquet, maréchal des logis, commandant les brigades de gendarmerie de Tourcoing, et le gendarme Boutoille qui escortaient le prisonnier.

#### L'état des blessées

L'état des deux blessées continue à être satisfaisant. Mlle Céline Bertrand respire avec facilité, la fièvre est légère. Mme Mirabelle souffre un peu de ses deux blessures aux mains, mais il n'y a rien d'inquiétant, si l'appétit est excellent. Ce dernier a repris complètement nouveau sur le drame de la rue de Bapaume.

### UN JOINT DE VAPEUR SAUTE OCCASIONNANT DES BRULURES A UNE OUVRIÈRE

Mlle Marie Balteur, 23 ans, dévideuse chez M. Dassonville-Dubar, filateur de coton, rue du Virolois, travaillait à proximité d'une conduite de chauffage par la vapeur d'eau, lorsque un joint de cette conduite sauta. Sous la pression, la vapeur contracta des brûlures étendues du 2e degré dans la région dorsale. M. le docteur Debucky a donné ses soins à la blessée qui subira une incapacité de travail d'une vingtaine de jours.

### DERAILLEMENT DE CARS

Le car A, 51, allant de Tourcoing à Mouvaux, et le 258 de la ligne Tourcoing-Roubaix, par le boulevard Gambetta, ont dû stationner à quelques instants d'intervalle à l'angle de la place Thiers et du boulevard où le pavé d'entre-voie a besoin d'être remanié. Grâce à la présence de sang-froid des ouvriers de la Compagnie, l'interruption du service n'a duré que quelques minutes.

### CHEZ LES PLAFONNEURS

On nous a fait hier le communiqué suivant :

« La Chambre syndicale des ouvriers plafonneurs et aides de Tourcoing et des environs a décidé dans sa réunion du 13 janvier d'adresser une lettre aux patrons demandant une augmentation de salaire de cinq centimes l'heure pour fin avril prochain ».

### INSCRIVEZ VOS LOGEURS

L'agent de sûreté Leplat a dressé procès-verbal à charge d'un cabaretier de la rue du Haze, pour mauvaise tenue de son registre de logeur.

### BAL SANS AUTORISATION

Pour avoir laissé danser dans son estaminet sans autorisation, un cabaretier de la rue du Casino a fait l'objet d'une contravention établie par l'agent de sûreté Leplat.

### ACCIDENTS DE TRAVAIL

Mme Malvina Desmettre, 27 ans, soigneuse chez MM. Charles Tiberghien et fils, rue d'Anvers, a eu l'index droit écrasé entre deux cylindres de son métier Flotte, et la face dorsale du doigt. Docteur Cattelet, 15 jours.

— Dans le même établissement, Georges Havez, 14 ans, blanchisseur, a contracté des plaies nécessitant de la jambe gauche, consécutives à une chute qu'il fit sur le rail du chariot de son métier le 3 décembre dernier. Docteur Vanneufville, 8 jours.

— M. J.-B. Benoît, 39 ans, manœuvre aux Forges et Ateliers du Nord, rue Winoc-Chocquel, a été blessé à la face dorsale de la main droite en chargeant une poutre. Docteur Leduc, 10 jours.

### REVISION DES LISTES ELECTORALES

En exécution du décret du 2 février 1852 et des lois des 7 juillet 1874 et 5 avril 1884, M. le Maire de la Ville de Tourcoing donne avis :

Que les travaux de révisions des listes électorales générales sont déposés à partir de ce jour, à la Mairie (Bureau des Elections).

Lesdits tableaux et les listes seront communiqués à tout requérant.

Les réclamations et les demandes en inscription et en radiation doivent être formées dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Durant cette période, le Bureau des Elections sera ouvert, pendant la semaine, de neuf heures du matin à six heures du soir, sans interruption; les dimanches, de dix heures du matin à midi, et le 4 février jusqu'à minuit.

Les réclamants sont priés de se munir de toutes les pièces et documents justificatifs de leur réclamation.

A la mairie de Tourcoing, le 15 janvier 1908.

Le Maire,
Signé : G. DRON.

### UNE REUNION DES PRESIDENTS DES SOCIETES DE PINCHONNEUX

Hier soir, a eu lieu à l'estaminet Masurel, 116, rue de la Madeleine, la réunion des présidents de sociétés de pinsonneux que nous avons annoncée

Une soixantaine d'entre eux étaient présents.

On a discuté longuement autour du arrêté préfectoral, et en fin de compte, on a décidé de faire une pétition qui serait adressée à M. le Maire de Tourcoing et le priant d'intervenir pour que le marché aux oiseaux soit toléré pendant la période où la chasse se pratique en Belgique, et aussi pour que l'on puisse en tout temps circuler en ville avec des oiseaux en cage.

### DEUX GROSSES SECTIONS DU CHAPITRE DES DEPENSES AU BUDGET COMMUNAL

Les dépenses générales au budget primitif se chiffrent par 4.965.000 fr. en chiffres ronds.

Deux grosses sections du chapitre des dépenses sont les 6e et 7e : Instruction publique et Assistance publique.

La première de ces deux sections comprend les articles 75 à 103 du budget, sous lesquels sont rangées toutes les dépenses afférentes à l'instruction publique, aux beaux-arts, aux musées et aux bibliothèques.

Le total du budget des crédits de cette importante section se chiffre par 649.196 fr., dont la plus grosse part est absorbée par les dépenses qui se rapportent à l'enseignement autour du primaire supérieur et à l'enseignement professionnel, les cours publics.

Le complément va à l'enseignement secondaire : Crédits afférents au lycée, au collège de jeunes filles, de l'école des beaux-arts, à l'Académie de musique, la subvention théâtrale et les subventions aux sociétés de musique.

Aux articles 87 et 88 maintenant figurent deux crédits, l'un de 6000, l'autre de 4000 fr., pour traitements, chauffage, éclairage, entretien des bâtiments, augmentation de prix et divers, pour les patronnages laïques qui seront ouverts au cours de la présente année.

Toutes ces dépenses ne doivent être regrettées. Une ville comme la nôtre ne doit pas marchander sur la question enseignement sous toutes ses formes, non plus que pour la question de l'art.

La 7e section est celle de l'Assistance publique qui atteint 629.284 fr. 40.

Les subventions allouées aux hospices et au Bureau de bienfaisance sont les deux articles principaux de cette section.

La loi du 14 juillet 1905, Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes, incurables et indigents, secours à domicile, coûte 162.216 fr. Les ayants-droit, au nombre de 75, touchent 18 fr. par mois, les vieillards et hospitalisés au nombre de 263, à raison de 360 fr. par an pour chacun, coûte 95.095.

Ces deux formes d'assistance donnent un total de dépenses de 256.211 fr. Sur cette somme le département intervient pour 60 %, soit 154.926 fr. 60.

La dépense restant à la charge de la ville est donc de 103.284 fr. 40. La subvention complète aux hospices est de 303.304 fr. 40. Elle allouée au Bureau de bienfaisance de 200.000 fr. La part contributive de la ville dans les dépenses de l'Assistance médicale gratuite s'élève à 26.500 fr. subvention spéciale, Bureau de bienfaisance pour frais de secours aux indigents 1200 fr. Secours d'aliénés indigents 16.500 fr. Secours aux familles des réservistes et territoriaux 13.000 fr. Tels sont les principaux articles.

Le crédit de la rue des Poutrains nécessite l'inscription d'un crédit de 13.750 fr. et celle de la rue de Guisnes 11.750 fr.

Tourcoing doit de plus consacrer autant qu'elle le peut au soulagement de la misère par les œuvres d'assistance publique. Elle n'y a jamais failli.

### THEATRE MUNICIPAL

Direction — A. Viguier — Dimanche prochain 19 janvier, en matinée, unique représentation des « Saltimbanques », opérette de M. Ordonneau, musique de Ganne. — Mme Delmas remplira le rôle de Suzanne. — M. Ferlinel, Paillasse — M. Massart Grand Pingon. — Mme Rosay (en représentation), Marion. — M. Bouzac, Des Etiquettes.

Au 2e acte, grand défilé du Cirque Malicorne, avec fanfare, écuyers, écuyères, clowns et Bal et Cosmopolite réglé par M. D'Alessandri, danseur de Mlles Mignon, Van Haken, Nina Barbero et toutes les dames du corps de ballet — Prochaine sous la direction de M. Lescot, 2e chef. — Prix ordinaire des places. — Bureaux à deux heures trois quarts. Rideau à trois heures un quart — La location est ouverte chez M. Désiré Plament, gérant du théâtre.

### Condition publique
#### DE LA VILLE DE TOURCOING

*Entrées du 6 au 11 janvier*

| | |
|---|---|
| Laines peignées | 398.842 |
| Laines blées | 125.107 |
| Laines blousses | 124.276 |
| Cotons | 90.849 |
| Soies | 9.500 |
| Totaux | 648.536 |

Nombre de lots. 615 — Conditionnement, 1.577 Tirages, 311 — Dégraissages, 2 sp. — Marché à terme, 15.000 kilos.

## Etat-Civil

Naissances. — Pinck Germaine, rue Saint-Joseph, 12.

Décès. — Yseinbaert Jules, 45 ans, rue du Tilleul — Vienne Jules, 44 ans, rue du Nancy, 41 — Clarisse Jean, 70 ans, rue de la Croix-Rouge, 174 — Piot Henri, 55 ans, rue de l'Espierre, 28 — Gabet Marie, 3 ans, rue de la Cloche, 104.

# AUTOUR DE LILLE

**FOURNES.** — Dans la nuit de lundi à mardi des cambrioleurs ont enlevé à la distillerie de Fournes, pour 2.000 francs de pièces de cuivre diverses. Ils sont inconnus.

**LOMME.** — On a volé récemment, ainsi que nous l'avons relaté, pour 1.500 francs de cuivre dans les ateliers Danjou, 43, rue Becker. Une ouvrière de la maison a été interrogée, que l'on avait vue montrant à des camarades plusieurs pièces fabriquées dans la maison. Cette jeune fille a déclaré que ces pièces avaient été prises par elle pour montrer à ces amis à quel genre de travail elle est employée.

**LAMBERSART.** — Le Canon d'Or a été incendié par une main criminelle : des doutes sérieux planent sur certains individus.

**MARQUETTE.** — M. Jules Buisine, cabaretier, a été blessé par la chute d'un tonneau au fond de sa cave.

— On a trouvé pendu un sieur Henri Leschaeve, 61 ans, 217, rue de Lille. On attribue ce suicide au chagrin que la mort de sa femme avait causé à la victime.

# Sports et Jeux

### FOOTBALL

#### Coupe H. Rousseau

Le deuxième match comptant pour la coupe H. Rousseau sera joué aujourd'hui jeudi, à 2 h. ½, sur le terrain de l'U. S. T. entre l'A. S. du Lycée Faidherbe et la J. F. du Lycée de Tourcoing. Les équipes seront ainsi composées :

J. F. L. T. — Didry — Hanot (cap.), Renard M — Blin, Walrelas, Jouvenel — Renard A., Tuellry, Saix, Baillu, Destombes.

A. S. F. — Thibaut — Lebrun, Bernard — Hestrès, Variscotte (cap.), Castel — Bacrot, Clopaux, Lottmann, Lefebvre, Bloy.

Variscotte et Castel faisaient partie l'an dernier de l'équipe du Lycée de Tourcoing qui a gagné le championnat de France.

# LE NORD

## VALENCIENNES

**RAISMES.** — Nécrologie. — Les obsèques de M. Ignace Cauvez, ancien maire d'Abscon, ancien conseiller d'arrondissement du canton de Denain, auront lieu à *Raismes le vendredi 17 courant, à 10 h. ½.* Le corps sera ensuite transporté à Bruay-sur-Escaut.

Ses nombreux amis voudront bien considérer cet avis comme une invitation à assister à ses funérailles.

## FINANCES

Paris, 15 janvier 1908.

La liquidation s'est effectuée facilement et le marché accentue sa reprise sur les avis satisfaisants des places étrangères. La Rente-Française s'avance de 30 c. et la suite progressera lous les Fonds Etrangers, notamment les séries russes. Nos Grandes Sociétés de Crédit sont recherchées. Le Crédit Lyonnais passe à 1.198. La Banque Centrale Mexicaine est ferme à 418.

En Banque, le Pétrole Colombia se négocie à 425. L'Obligation Forces Motrices de la Haute-Durance se retrouve à 490. L'obligation du Port de Paris se consolide à 448.

La crise américaine, qui n'a rien épargné aux Etats-Unis, a été particulièrement dure pour les Compagnies d'Assurances du pays. D'après le « New-York World », la Mutual Life possédait 3,750,000 dollars d'actions Chemin de fer de Pensylvanie dont le cours actuel donne une perte d'un million de dollars. L'Equitable a des actions de l'International Métropolitan tombées de 50 à 5 dollars, soit une dépréciation de 90 %. Toutes les autres Compagnies américaines ont eu des résultats aussi malheureux, aussi ont-elles toutes cl. ité, ajoute ce journal, à masquer ces désastres en « truquant » leurs bilans, en les évaluant au cours du 31 décembre 1906, escamotant ainsi l'année 1907 si désastreuse. Ces trucs créent des doutes graves sur le contenu de leur portefeuille actuel et légitimeraient ceux déjà élevés.

*Tablettes d'un Spectateur*, 5, r. d'Amboise, Paris

## TIRAGE FINANCIER
DU 15 JANVIER

### Ville de Paris 1869

Le numéro 169.605 gagne 200.000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 619.371 — 462.063 — 586.598 — 16.837.

Les numéros suivants gagnent chacun 1600 francs 27.247 — 564.144 — 410.905 — 140.648 — 420.253 — 272.431 — 204.263 — 552.186 — 633.080 — 194.770.


# A MEDITER

« Le public se demande parfois pourquoi Médecins et Pharmaciens sortent si souvent indemnes des épidémies ?

« C'est parce qu'ils ne boivent comme apéritif que du BANYULS-TRILLES. »

(Extrait du « PETIT PRATICIEN » organe de Défense des Intérêts professionnels médicaux et pharmaceutiques)

DANS TOUS LES CAFES ET LES BONS ESTAMINETS

Exigez l'étiquette sur la bouteille 33369


# TRIBUNAUX

## Tribunal Correctionnel de Lille

### Mauvaise rencontre

Cette nuit-là, ils s'étaient rencontrés au comptoir d'un cabaret de la rue de la Vieille-Comédie. Depuis quelque temps déjà, ils ne s'étaient vus, et l'occasion était belle de fêter l'heureuse rencontre du buvant quelques verres. Cependant, vers deux heures du matin, le moment était venu de se donner une cordiale poignée de mains en émettant l'espoir de bientôt se revoir. C'est ce que fit *comprendre* Jules Bécue, *25 ans, menuisier* à Lille, 24, rue des Fossés, à son ami Cyprien Delezenne, 19 ans, garçon boulanger, rue du Barbier-Maese. Cyprien en convint, mais au moment de partir, il adjura son brave ami de lui prêter 0 fr. 20 centimes. « Il était fauché », disait-il, et ces deux gros sous lui permettraient quand même, le lendemain, de s'offrir deux bons genièvres. En bon camarade, Jules sortit son portemonnaie pour lui donner satisfaction, mais à ce moment, Cyprien le lui arracha des mains et disparut dans l'ombre épaisse de la nuit.

Hervé, Jules alla conter sa mésaventure au commissaire.

Delezenne a été condamné hier à quatre mois de prison.

### Coursière indélicate

Berthe Playe, 21 ans, domiciliée à Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix, occupait chez Mme Louise Guillet, modiste, boulevard Gambetta, les fonctions de coursière.

Depuis qu'elle exerce cette profession de « saute-ruisseau », elle ne tomba jamais... que sur un billet de banque de 100 francs, qu'elle s'appropria. Cela ne passait, il y a quelques jours. Sur la plainte de sa patronne, elle fut arrêtée et condamnée hier, à 3 mois de prison avec sursis.

## Tribunal Correctionnel de Gand

### L'exercice illégal de la pharmacie

Un jugement qui intéresse les marchands de produits chimiques, droguistes et pharmaciens, vient d'être rendu par le tribunal correctionnel.

M. R..., représentant à Paris d'une des plus importantes fabriques de produits chimiques d'Allemagne, revendeur, le droit de vendre *en gros* des spécialités pharmaceutiques préparées par un pharmacien diplômé, avec des matières premières provenant de la maison allemande.

Sur la plainte du syndicat des pharmaciens, le tribunal a considéré que cette vente en gros constituait l'exercice illégal de la pharmacie et a condamné M. R... à 500 francs d'amende et 100 francs de dommages-intérêts.

# BULLETIN ÉCONOMIQUE

## Le Lait

### Le discours de M. Georges Potié

#### AU MEETING DU GYMNASE

Voici la fin du discours prononcé par M. Georges Potié au Meeting du Gymnase :

#### La vente de trois sortes de Lait

Je veux parler de M. Montsarrat, notre distingué et dévoué vétérinaire départemental, qui me disait dernièrement que l'on trouverait peut-être une solution pratique dans l'application de la mise en vente de trois sortes de lait, sous des garanties, bien entendu, de contenances différentes.

Ce pourrait-vous, disait-il, mettre en vente trois sortes de lait :

**1° Le lait maigre, celui d'une richesse inférieure à 2 ½ ;**

**2° Le lait alimentaire, qui serait composé des laits contenant une richesse en beurre, variant de 2 à 3 ½ ;**

**3° Le lait riche, qui contiendrait au moins 3 ½ de beurre et au-dessus.**

Ces trois sortes de lait seraient mis en vente dans des récipients portant lisiblement l'indication de leur appellation, indice certain pour l'acheteur de la qualité et de la garantie.

La richesse ressortirait d'ailleurs du prix correspondant naturellement à leur richesse en matières grasses.

Je ne vous dissimulerai pas que ce système préconisé par M. Montsarrat, et auquel j'ai réfléchi depuis un certain temps, obtient toute mon approbation.

Par ce système de mise en vente, le producteur aurait le moyen de vendre tous les laits différents que ses vaches peuvent produire, sans que son responsabilité puisse jamais être mise en cause.

Selon qu'il les obtiendrait et les classerait en laits riches, alimentaires ou maigres, le producteur serait à l'abri des risques que lui fait courir la loi lorsqu'il veut vendre un lait défectueux pur et qui révèle parfois à l'analyse une teneur en matières grasses inférieure à celle supposée par lui même et exigée cependant par la première loi imprécise de 1905, laquelle lorsqu'elle s'exerce, par la vérification à l'étable, présente quand même pour le producteur honnête un certain danger que peut lui faire tort le hasard ou l'intention dans l'examen de la richesse de sa production quotidienne.

Grâce au classement de ces trois sortes de lait, la production obtiendrait, d'autre part, trois prix de vente différents, soit, par exemple, 0 fr. 20 pour le lait maigre, 0 fr. 30 pour le lait alimentaire, et 0 fr. 40 pour le lait riche, et ces prix qui ne seraient pas exagérés seraient accueillis favorablement par le consommateur qui n'aurait que l'embarras du choix entre trois sortes de lait lui présentant toutes les garanties désirables.

Il y aurait, je crois, dans l'application de ce système, la voie une question pratique, et pas qu'on introuvable. Mais, pouvons-nous l'adopter et le pratiquer sans y être forcés par une loi ?

*Mon avis est que nous le pouvons.*

#### Système d'accord avec la Loi

En effet, puisque la loi de 1905 permet la vérification à l'étable en cas de contravention, ne trouvons-nous pas là le moyen de pouvoir démontrer que le lait est souvent naturel et pur, même lorsqu'il n'accuse pas de teneur en matières grasses supérieure à 2 ½, à 2 et même 1 ½ parfois.

Nous pourrions donc, d'un commun accord, décider tous ensemble de mettre dorénavant en vente deux sortes de lait : du lait riche, du lait alimentaire, et du lait maigre, aux prix respectifs suivants : de 0 fr. 40, 0 fr. 30 et 0 fr. 20 le litre, pour la vente en ville, bien entendu.

Je soumets à votre approbation ce projet, qui ne me paraît pas en contradiction avec le texte de la loi de 1905.

De deux façons, que vous vous rangiez à cette manière de procéder ou que vous restiez dans le statu quo, vous avez à vous inquiéter de suite des moyens à employer pour relever les prix actuels, seule façon de pouvoir produire et mettre en vente un lait meilleur que le consommateur est en droit d'exiger, s'il consent à le payer à sa valeur et que vous devez vous efforcer de vous convaincre vos intérêts et l'obligation nécessaire de vous prémunir contre les rigueurs de la loi.

#### Il faut vaincre les difficultés par le Syndicat

Comment réaliser ce problème que vous désirez tous ? Quels moyens employer ?

Il n'en existe qu'un seul, vous n'avez pas l'embarras du choix :

Vous devez recourir à l'organisation syndicale.

Ce n'est que par le syndicat que vous pourrez vous entendre pour fixer les prix uniques et que vous vous devez respecter.

Ce n'est que par le syndicat que vous trouverez les moyens de pouvoir vous garantir contre l'infidélité de ceux qui ne tiendraient leurs engagements.

Ce n'est que par le syndicat que vous pourrez obtenir des fournisseurs publics, en cas de nécessité, les engrais qui vous seront plus tard nécessaires, utile dans la rédaction des projets de lois ou décrets qui doivent régir le commerce de vos produits.

Ce n'est que par le syndicat que vous pourrez, en un mot, vous défendre et prendre rang dans la société actuelle, pour y tenir la place qui vous revient et que vous n'occupez pas, parce que vous vous êtes toujours laissés devancer dans cette voie par toutes les corporations syndicales ou leurs qui existent partout aujourd'hui, sauf dans le monde agricole.

Si vous le savez, enfin, le comprendre, vous resterez toujours des Serfs sacrifiés.

Quitter donc vos sentiments de trop grande méfiance, — cultivateurs au caractère trop indépendant, et qui ne comprenez pas qu'un temps où nous vivons, fatalement devient pour vous, sinon une nouvelle forme d'esclavage, tout au moins un moyen certain de domination et d'exploitation.

Regardez le terrain conquis par tant de corporations syndicales : celle des ouvriers, par exemple, qui sortie avant de se syndiquer, d'une situation si pénible et si peu rétribuée, en est arrivée aujourd'hui à obtenir en salaires et en réduction dans les heures de travail, des résultats qui n'ont rien de comparable avec ceux que vous obtenez pour vous-mêmes ou que vous pouvez accorder à vos ouvriers, qui pourtant, sont plus intelligents que un travail qu'à salaire égal le mineur n'accomplit eil plus.

Si la journée de l'ouvrier, en général, doit chaque jour, comme c'est justice, se relever au fur et à mesure que les résultats du Progrès le permettent, il faut aussi que ces salaires suivent en partie à relever le prix de vente de vos denrées pour que par le produit de celles-ci vous puissiez relever à votre tour le salaire des ouvriers agricoles.

Ce n'est que par l'union syndicale, par vos réunions, vos manifestations, l'exposé toujours constant de vos doléances que vous parviendrez à démontrer au public qui l'ignore que la corporation des travailleurs de la terre ne doit pas rester cette éternel'e sacrifiée.

Que cette denrée si variable, qui jette en ce moment le trouble entre producteurs et consommateurs ; que cette question de lait, si littigieuse, vous ouvre par les difficultés qu'elle présente pour la résoudre, la voie si utile et si indispensable de l'organisation syndicale entre tous les cultivateurs de la région.

Je termine en exprimant ce vœu que le forme dans votre intérêt à tous et que je soumets à votre approbation.

## AGRICULTURE

### Marché aux grains de Lille

Températures. — Après un semblant de dégel, la gelée a repris de plus belle dès jeudi dernier et a continué toute cette huitaine. Aujourd'hui, le temps est moins froid, mais il n'y a pas encore apparence de dégel définitif

Les battages s'effectuent normalement, mais sans excès. Il n'y a pas l'abondance qu'on pouvait espérer à cette époque de l'année. Les fortes gelées que nous avons eues sans neige ont certainement fait du tort aux blés en terre, mais les dégâts ne sont pas appréciables actuellement.

**Blés.** — La demande a été assez vive depuis huit jours. La grèsse meunerie elle-même a dû recourir aux achats par chemin de fer, par suite de la fermeture des canaux. On a payé les très bons blés jusque 22.75 nos gares et les qualités courantes 22.50 et 22.50.

**Farines.** — La vente est beaucoup plus facile de 30 à 31.50 suivant marques et système de mouture.

**Graines grossières.** — Tous ces articles sont généralement un peu calmes. Les mais sont cependant soutenus. On vend les Plata 15 à 15.50. Les Tonkins 17.50 et les Dumbas 17.50. Dunkerque, on disponible et trois mois de janvier.

Les orges d'Algérie sont très calmes de 17.60 à 17.75 et les Russie 17.25 à 17.50. Les orges et escourgeons de pays restent invariables aux prix précédents.

Seigles faibles de 19 à 19.10 en disponible, 19.25 les 4 premiers, 19.60 à 19.75 les 4 de Mars rendus nos gares.

Avoines. — Offres un peu plus nombreuses vues avoines d'acheteurs. Le disponible vaut de 17.25 à 17.35, parité Lille en jaunes et 17.75 en Ligovo.

A livrer, les jaunes 4 premiers se côtent 17.60 et les 6 de Mars 18.25. Les Ligovo 0.25 en plus.

Pétersbourg 3 de juillet valent 16 à 16.10 Dunkerque.

Graines oléagineuses. — Lins, marché inactif. Plata Déc/Janv 26.25. Janv/Fév 25.75. Colcutta Avril/Juin 29 3/8. Bombay Janv/Fév 29 7/8. Mars/Mai 29.50. — Colzas, marché ferme. Calcutta bruns Avril/Juin 33.50. Cawnpore bruns Mars/Mai 31 7/8. jaunes Avril/Mai 36. Guerzat jaunes Avril/Mai 36 3/8.

Féroszpore Janv/Fév 33 5/8.

Huile de lin disponible 34. 4 premiers 34.75 ; 4 de Mai 36.

Huile de colzas, disponible 54, au-départ, Cotons Bombay Janv/Fév 15.25. Egypte. Fév. 18.50

Pavots. Bombay-Calcutta Avril/Juin 40 3/8.

Sesames. Bombay 15 Janv/Fév 24 7/8

Ricins Bombay Fév/Mars 27 1/8.

*H BOURBOTTE fils*

## COMMERCE

### Marché linier du 15 janvier 1908

**Lins.** — Il s'est traité des affaires en lins de Russie, non avec empleur, mais à cote des prétentions des acheteurs, lesquels, de petit mouvement ne pouvait passer inaperçu.

Les prix sont fermes pour les belles qualités, faciles pour les lins ordinaires, toujours délaissés.

En lins de paye, petit courant d'affaires à prix sans changement.

**Fils.** — Il se fait quelques affaires pour les besoins courants, en sent que les acheteurs devront bientôt sortir de leur réserve. Les prix restent apparence de dégel définitif

**Toiles.** — Le courant d'affaires est satisfaisant. Les ordres ne sont pas très importants, mais ils sont nombreux et la situation du tissage est bonne. Les prix sont fermes.

**Jutes.** — Le brut reste sur ses positions et le courant d'affaires est satisfaisant. Prix fermes.

Les fils sont en assez bonne demande, les prix sont sans changement.

**Cotons.** — Le brut a été plus ferme cette semaine, il a même remonté un peu, puisqu'on cotait ce matin 75.75 au Havre.

Les filés en bonne demande, sont fermes.


# FUNÉRAILLES

*Le Conseil d'administration de la Société de Secours Mutuels des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord de la France* à le regret de vous faire part de la mort de Monsieur

**Alexandre FAIDHERBE**

**Docteur en Médecine à Roubaix**

*Membre Honoraire depuis le 17 Juillet 1897*

décédé à Roubaix, le 14 Janvier 1908, à l'âge de 40 ans.

Et vous prie d'assister à ses FUNERAILLES qui auront lieu le Vendredi 17 dudit mois, à dix heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, au pérolsse.

Inhumation au cimetière de la ville.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Hospice, 38, à 9 heures 3/4.

Les Dames sont priées d'y assister.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits donne droit à un AVIS GRATIS dans le journal.

# PRENEZ GARDE AUX ÉCUEILS

L'écueil est d'autant plus redoutable, dangereux, qu'il est caché, à fleur d'eau. Les maladies sont nos écueils. Dans ce salon, où ces femmes si jolies causent, il y a de l'influenza, mais ça ne se voit pas. Dans cette maison cette jeune fille est allée en visite il y a quelques jours, il y avait dé la scarlatine, personne ne pouvait s'en douter. Dans ce verre d'eau qui vient d'étancher ma soif, entre y avait-il de la fièvre typhoïde qui dans neuf jours m'aura brûlé des maladies, des écueils, nous en sommes entourés Pour se mettre à l'abri de la maladie, bien que ce la paraisse paradoxal, il n'y a qu'à se bien porter. Par ce se bien porter », entendons dire être aussi bien que l'on peut être, avoir la conviction qu'on ne peut pas être mieux, être si l'on veut dans le merveilleux état de santé que procurent les «Pilules Pink» c'est-à-dire avoir du sang riche et pur, des forces, un excellent appétit, de bonnes digestions, et un bon sommeil ; être exempt de tout malaise, car le plus petit malaise indique qu'il y a quelque chose qui cloche dans l'organisme. Si l'on n'est pas ainsi, s'il y a la moindre des choses qui cloche dans l'organisme, on a un terrain tout préparé pour accueillir la maladie. On lui ouvre la porte pour ainsi dire. Mettez-vous donc en état de force, de résistance, en prenant les «Pilules Pink», le grand régénérateur du sang, le tonique des nerfs, le régulateur de l'organisme.

**Chlorose.** — Mme Madrolle, aux Moulins Bleus, par Fixécourt (Somme), écrit :

« J'ai le plaisir de vous annoncer que ma petite fille, Andrée Madrolle, âgée de 13 ans, doit sa guérison aux Pilules Pink. Cette enfant avait été très éprouvée par la croissance et elle était si faible que, bien qu'elle eut 13 ans, j'étais obligée encore de la porter comme un bébé. Elle était dans un état de santé pitoyable et les Pilules Pink n'ont eu que plus de mérite en lui redonnant la bonne santé dont elle jouit maintenant. »

**Anémie.** — Mme Edmond Gobet, rue du Haut, à Vernon (Eure), était dans un état d'anémie épouvantable. Elle voyait tout en noir, se croyait condamnée. Les Pilules Pink l'ont guérie, elle voit tout en rose

« Depuis plus d'un an, écrit-elle, je souffrais d'une profonde anémie. J'étais devenue rapidement si faible, que j'étais obligée de rester constamment au lit, assise ou allongée, mes jambes ne pouvant plus me porter. J'avais complètement abandonné mon ouvrage. Je mangeais peu et digérais très mal ; mon estomac me faisait beaucoup souffrir. Je ne pouvais pas digérer aucune chose. On m'a conseillé de prendre les Pilules Pink, et après avoir suivi ce traitement mon estomac est beaucoup mieux ; je mange bien et je digère parfaitement. »

**Douleurs.** — Mme Monnecy, à Gerandot, par Piney (Aube), écrit

« Malgré mon grand âge (71 ans), les Pilules Pink m'ont énormément fait du bien. J'avais des douleurs sciatiques qui m'empêchaient de marcher. J'ai pris les Pilules Pink pendant quelque temps et mes douleurs ont complètement disparu. De plus, je sens parfaitement que les Pilules Pink m'ont be